**Notions de projet pédagogique**

#### PE-PP-PA

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Annexe 3** | **Éducatif** | **Pédagogique** | **D’activité** |
| **Contenus** | Les conceptions et exigences pédagogiques de l’institution, en rapport avec son ou ses activités. | Les descriptifs du fonctionnement du centre, en termes d’objectifs, de moyens et de démarches. | Descriptif des objectifs, des moyens et des méthodes employés pour une activité. |
| **Projet rédigé par** | Les administrateurs de l’institution qui s’interrogent sur leurs finalités éducatives, sur ce qu’ils veulent promouvoir dans l’action. | Le directeur du centre, en concertation avec les organisateurs et l’équipe éducative, en présentant de manière concrète les objectifs, les moyens, les méthodes : qui fait quoi, quand et comment ? | L’animateur, ou les animateurs d’une activité, en référence au projet pédagogique. |
| **Registre et domaine d’intervention** | Politique et philosophique | Philosophique, organisationnel et pratique. | Organisationnel et pratique. |
| **Négocié entre** | L’organisateur et le directeur | L’organisateur, le directeur et les animateurs. | L’animateur et le directeur. |
| **Durée de la validité** | La durée de l’activité éducative de l’institution. Peut être révisé. | La durée de la collaboration entre le directeur et l’organisateur, le directeur et son équipe. Peut évoluer à l’issue des bilans réguliers de l’action. | La durée de l’activité. |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Projet Pédagogique** |
| **Contenus** | Les descriptifs du fonctionnement de l’unité, en termes d’objectifs, de moyens pédagogiques et de moyens de fonctionnement. |
| **Projet rédigé par** | Le responsable d’unité, en concertation avec l’organisateur et l’équipe d’animation. |
| **Négocié entre** | L’organisateur et le responsable d’unité. |
| **Durée de la validité** | La durée de l’année scolaire.  Peut évoluer à l’issue des bilans réguliers de l’action. |

**Un objectif !**

**Définition d'un objectif :**

C'est toujours un résultat à atteindre / attendu.

**Formulation d'un objectif opérationnel:**

"A la fin de ce projet, l’enfant, le jeune sera capable de :"

**Le résultat spécifique d'un objectif pédagogique :**

Une capacité acquise, de l'ordre des savoirs, savoir-faire, savoir-être, mixtes.

**Les objectifs généraux**

Les objectifs généraux ne comportent pas de critères d’évaluation et ne définissent pas de comportements observables. Ce sont des objectifs de nature englobante.

L’objectif général est très difficile à évaluer et il n’est pas défini par des comportements observables.

On atteint un objectif général, par l’atteinte des objectifs spécifiques (ou opérationnels).

**Les objectifs spécifiques (ou opérationnels)**

Les objectifs spécifiques (ou opérationnels) découlent des objectifs généraux. Ils précisent ce qui est visé, en donnant une idée claire de ce que les enfants doivent acquérir en termes de savoirs, savoir-faire et savoirs-être. Ce sont eux qui font l’objet d’une évaluation.

On dit souvent qu’un objectif opérationnel est défini à l’aide d’un verbe d’action et qu’il est MALIN :

Mesurable, Atteignable (ambitieux), Limité (et logique), Identifiable (intelligible), Négociable

**Des moyens !**

**Moyens pédagogiques**

7 éléments de la méthode scoute

Les projets d’activités et les petites activités.

L’organisation de la vie collective (équipe de vie, conseils…)

L’organisation de la vie quotidienne.

**Moyens de fonctionnement**

Composition et organisation de l’équipe d’unité (réunions, préparations…)

Autres moyens humains : équipe de groupe, parents, intervenants extérieurs.

Moyens financiers

Moyens matériels et logistiques

|  |  |
| --- | --- |
| **Méthodes du scoutisme** | **Comment les vivre et les découvrir ?** |
| **Éducation par l’action.** | 1. Privilégier une démarche de type expérience/analyse. 2. Permettre de vivre le maximum d’expériences. 3. Vivre et monter des projets (exploration, grands jeux, bivouacs…) |
| **Vie en pleine nature.** | 1. Initiation aux techniques de camp. 2. Grands jeux de pleine nature : appropriation du milieu et adaptation à l'environnement |
| **L'individu et la vie en groupe.**  **Vivre ensemble.** | 1. Pratique de conseils. 2. Pratique de bilans. 3. Organisation et prise en charge de la vie collective. 4. Mettre les jeunes en situation d'acteurs du choix et de la mise en œuvre de projets. |
| **Cadre symbolique et imaginaire.** | 1. Donne un thème, un fil conducteur aux projets et activités. 2. Vivre un grand jeu à thème. 3. Veillées de jeux autour d'une histoire. 4. Échange, discussion sur l’identité, l’appartenance à un groupe. 5. Formaliser l’appartenance au groupe par la remise d’un objet symbolique. |
| **Progression personnelle.** | 1. Utilisation des outils de progression des branches. |
| **La relation adultes/jeunes.** | 1. Être à l'écoute, disponible. 2. Participation des responsables aux temps de vie quotidienne avec les jeunes (repas, services,...). 3. Accompagnement par l’adulte du jeune dans sa démarche d’auto éducation par une relation éducative basée sur la confiance et des règles claires et explicites. |
| **L'engagement.** | 1. Engagement par rapport aux règles de vie. 2. Présentation de l’engagement comme élément de la méthode scoute. 3. Présentation des textes d’engagement de branches (la règle d’or, les chemins de l’aventure). |

**EEDF. FORMATION DES RU**

Document participants. Notions de PP. Module initial